

« C'est juste pour dire »

Variation sémantique et régularité des opérations linguistiques dans le cas du verbe dire

Pierre Péroz



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2839>

DOI : 10.4000/pratiques.2839

ISSN : 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2013

Référence électronique

Pierre Péroz, « « C'est juste pour dire » », *Pratiques* [En ligne], 159-160 | 2013, mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2839> ; DOI : 10.4000/pratiques.2839

« C'est juste pour dire »

Variation sémantique et régularité des opérations linguistiques dans le cas du verbe *dire*

Pierre Péroz

Université de Lorraine / ESPE / CREM

Le verbe *dire* est une forme de passage obligé pour la validation de toute théorie linguistique car il semble tout à la fois résumer l'activité langagière et désespérer par avance toute approche réductionniste tant ses emplois sont nombreux et variés. D'un autre côté, la richesse même des corpus qu'il permet de constituer sur sa seule base offre à chacun l'occasion d'illustrer la pertinence de ses choix théoriques. On peut citer des linguistes dont les approches sont aussi différentes que Annie Kuyumcuyan (2008) à propos de *On va dire*, Jacqueline Authier-Revuz (1995), bien sûr, à propos du caractère autonymique du verbe, Jean-Jacques Franckel (1998) qui écrit un article dont le titre seul suffit à exprimer le vertige dans lequel ce lexème plonge le linguiste : « Au cœur de l'indicible : le verbe *dire* » et bien sûr tous les lexicologues qui traitent des expressions, par exemple : Charles Bernet et Pierre Rézeau qui intitulent leur dictionnaire des expressions quotidiennes d'un « *On va le dire comme ça* » plaisamment programmatique.

Cette courte énumération suffit à mettre en évidence une des principales difficultés du sujet : l'existence d'un nombre conséquent d'expressions dont le fonctionnement est souvent loin de correspondre à ce qu'on pourrait attendre du verbe *dire* qui les constitue. Deux exemples suffiront pour convaincre.

- 1) Pourquoi « C'est pas pour dire » et « C'est juste pour dire » *a priori* de sens contraires ont-elles à peu de choses près le même sens dans les deux énoncés ci-dessous ?

*C'est pas pour dire, mais il est vraiment beau.
Il est vraiment beau, enfin c'est juste pour dire.*

- 2) Pourquoi *disons* prend-il une valeur d'approximation alors que ce n'est

jamais le cas au singulier — phénomène qu'on n'observera pas avec d'autres verbes de parole ?

Dis, t'as vu ta chambre ?

Pourquoi nos jours sont-ils comptés et non pas, disons... additionnés. Woody Allen.

Pour traiter ce genre de questions, la solution radicale adoptée par Laurent Perrin (2013) est de considérer que la présence du verbe *dire* est certes remarquable dans nombre des « expressions énonciatives » qu'il étudie mais que pour expliquer leurs fonctions essentiellement pragmatiques il n'est pas nécessaire de les rattacher aux caractéristiques sémantiques ou syntaxiques du verbe souche. Cela permet à l'auteur des rapprochements étonnants entre des expressions en *dire*, des interjections, des participes présents et des connecteurs logiques variés en tant qu'ils ont des emplois pragmatiques semblables. C'est ainsi qu'il identifiera une même fonction de « Réfutation / désaccord » portée par *eh oh* mais aussi *holà holà, soi-disant, allons bon, vous voulez que je vous dise ?, voyons franchement, enfin écoutez...* et d'autres. Ces expressions résultent en effet d'un processus de grammaticalisation qui les a fait passer d'emplois souvent régis ou propositionnels — pensons à *disons* par exemple — à des emplois détachés dans lesquels elles ont une fonction « purement indicielle ». En montrant que des expressions lexicalement et grammaticalement fort différentes peuvent avoir les mêmes fonctions pragmatiques, l'auteur étaye une démarche ascriptiviste qui selon ses propres termes « permet de rendre compte d'un grand nombre de faits sémantiques, dont les propriétés ne relèvent en rien de catégories ou fonctions lexicogrammaticales associées à la nature symbolique du langage ».

Notre approche, centrée sur le verbe *dire* et quelques-unes de ses expressions sera sinon complémentaire du moins très différente.

Mais une autre solution est de considérer une seule expression d'un point de vue diachronique pour en expliquer les différents emplois en français contemporain ainsi que le montre très finement, sur les plans syntaxique et sémantique, Annie Kuyumcuyan (2008) à propos de la séquence *On va dire*. Le tableau terminal est celui d'un parcours complexe, qui associe des emplois liés aussi bien que détachés pour non pas une mais des fonctions sur le plan propositionnel, discursif et textuel. L'auteure (p. 190-191) conclut de manière nuancée : « Les indices de transfert de certains des emplois du marqueur vers des fonctionnements plus textuels et pragmatiques que strictement référentiels sont donc incontestables mais ne permettent sans doute pas de conclure plus avant. « Sauf à schématiser outrageusement les faits, il faut éviter de voir dans l'enchâssement des trois étapes, un phénomène de substitution, de remplacement d'une valeur par une autre » et plutôt admettre que la période actuelle est pour notre marqueur « celle des chevauchements et des faits de polysémie » (Combettes, 94, 57) raison pour laquelle il paraît à tous égards plus juste de parler d'innovation que de changement en évitant à tout prix le terme de grammaticalisation [...] ». M. Murât et B. Cartier-Bresson (1987) font eux aussi l'étude d'une seule expression : *c'est-à-dire*. Tout en lui attribuant une fonction générale de « reprise interprétatrice », ils montrent que ses différents emplois sont rapportables à un unique schéma de fonctionnement qui est lui-même dépendant des caractéristiques syntactico-sémantiques des éléments qui la composent.

Il semble bien qu'à l'inverse de l'approche globalisante de L. Perrin, ces approches monographiques imposent de prendre en compte la nature et le sens des lexèmes qui composent les expressions étudiées.

De la même manière, Jean-Jacques Franckel (1998) plaide pour une approche unitaire des différents emplois du verbe (expressions comprises). L'enjeu est alors de formuler la caractérisation du lexème étudié et celles de ses contextes d'apparition dans des termes qui sont suffisamment abstraits pour tenir le pari de l'unicité du mot mais suffisamment précis pour décrire le passage subtil d'une construction à l'autre. Le danger est alors de proposer des caractérisations tellement abstraites qu'elles en deviennent incontrôlables. Il faut bien avouer que l'auteur en question n'échappe pas vraiment à cette critique. Il décrit le fonctionnement du verbe comme : « établissant un accès à un contenu qualitatif P, en marquant l'inscription de P dans un champ subjectif ou intersubjectif sous forme de p » et p comme « P dit » ou « occurrence de P ». Ainsi, il n'est pas facile de concevoir p comme une occurrence de P dans une séquence comme « Quelque chose (P) me dit que ça va mal tourner (p) ». Le principal problème pour le lecteur est peut-être de comprendre les emplois absolus du concept d'« accès » conjugué à celui d'*ordre* dans la construction des relations. Ainsi, comment doit-on comprendre que dans une séquence comme *Ce visage me dit quelque chose*, « l'accès est pris en compte à partir de P » (caractérisation du cas A) alors que dans le même temps « ni p ni P ne sont définissables » ?

Nous éprouvons quelques difficultés à répondre de manière claire à ces différentes questions. Pourtant, nous souscrivons à la démarche de l'auteur que nous reprendrons à notre compte. Il nous paraît en effet qu'il établit de manière convaincante le caractère relationnel du verbe *dire* et que la différence de statut entre p et P est bien au centre de son fonctionnement. Mais les critiques que nous avons pu formuler demeurent.

Il nous paraît donc légitime de reprendre à nouveaux frais l'hypothèse que la variation sémantique dont le verbe *dire* est le lieu s'inscrit dans la variation même des paramètres que ce verbe met en relation dans ses interactions avec son contexte. Précisons cependant ce que nous entendons par là. Suivant en cela des linguistes comme S. de Vogüé, D. Paillard ou J.-J. Franckel qui s'inscrivent dans la ligne des travaux d'A. Culioli nous proposons de considérer autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent le couple invariant / variations en linguistique de l'énonciation. Dans cette approche, on peut dire que jusqu'à présent on a situé l'invariance du côté de l'opération abstraite et la variation du côté des contextes dans lesquels le terme s'inscrivait pour donner lieu à différentes valeurs sémantiques. Dans cette optique, il est clair que la régularité était associée à l'invariant et la diversité aux valeurs. Or si l'on constate que les valeurs sont propres à chaque terme étudié on constate tout aussi bien que la construction même de ces valeurs est régulière. L'étude s'est donc déplacée de la caractérisation de l'opération abstraite associée à l'identification des valeurs à la description des principes mêmes de la variation sémantique à travers le concept de « forme schématique ». Par rapport à celui d'opération, le concept de forme schématique (désormais FS) signifie (Paillard, 2000 : 101) « que l'identité du mot est indissociable de sa relation au cotexte : en tant que schéma elle informe le cotexte, en tant que forme elle reçoit sa substance des éléments qu'elle convoque. [...] Cette relation au cotexte organisée par la FS est décrite sur différents plans appelés "plans de

variation” ». C’est donc cette démarche dont les principes théoriques ont été exposés par J. -J. Franckel (2002) que nous allons mettre en œuvre. Dans un premier temps, nous établirons la FS du verbe *dire* à partir de ses emplois non locutionnels et dans un deuxième temps nous montrerons que cette FS se retrouve dans les contextes particuliers de quelques-unes des expressions « en dire » que nous étudierons.

1. Le verbe *dire*

Le sens de la séquence < dire Y > diffère de la simple énonciation du terme Y. Cette différence traverse nécessairement tous les emplois du verbe *dire* ; ou encore : la présence du verbe *dire* dans un énoncé quelle que soit sa forme n’est pas équivalente, sur le plan sémantique, à son absence. Que dit le verbe *dire* quand on dit que l’on dit Y ? On informe son interlocuteur que le terme qui est introduit en position de complément que nous notons Y renvoie à un autre terme (verbalisable / é) que nous notons Y’. Nous allons prendre quelques exemples simples du type <Co dire Y> pour illustrer cela et éviter les problèmes que génère la présence d’auxiliaires divers « être à dire », « vouloir dire », le réfléchi « se dire » etc. que l’on retrouverait cependant dans une étude plus large des expressions en *dire*.

Soit l’exemple classique du discours rapporté au style direct :

Jacques a dit : « Mon père est malade ».

Le verbe *dire* marque que le terme Y, ici la proposition entre guillemets a fait l’objet d’une première formulation, c’est le terme Y’. Il en est de même, quand le verbe *dire* est au présent :

Jacques dit : « Mon père est malade ».

La proposition entre guillemets ne peut pas être une première formulation. Dans cet énoncé, le verbe *dire* peut avoir une valeur déontique : *Jacques devra dire* : « Mon père est malade », par exemple dans le cas d’un conseil à un acteur jouant le rôle de Jacques. Ou bien, il peut s’agir d’une simple répétition de cette proposition à quelqu’un qui n’aurait pas entendu Jacques parler.

On oppose classiquement ces cas de discours rapportés à des exemples dans lesquels le terme Y ne « rapporte » pas un premier discours mais le qualifie. Ainsi dans :

Jacques a dit la vérité.

Y n’est plus une proposition mais un substantif. Mais cela n’empêche pas Y de renvoyer à un autre terme Y’. Cela est vrai aussi dans des emplois dits « figurés » comme :

Que dit le baromètre ?

Dans ce cas, on attribue au baromètre la possibilité de dire quelque chose,

donc Y susceptible d'être interprété ou compris comme le signe d'autre chose que lui-même soit Y'.

Comme l'avaient bien sûr souligné des auteurs comme J. Authier-Revuz ou J.-J. Franckel dans leurs études du verbe *dire*, son emploi dans un énoncé mobilise par construction deux termes, que nous notons ici Y et Y', préférant cette notation plus neutre à celle de P, p qui évoque une proximité sémantique qui n'est pas toujours facile à établir.

Nous formulerons donc ainsi la forme schématique du verbe : « *Dire* est dans l'énoncé la trace de la construction par l'énonciateur d'un terme Y comme étant le signe verbalisé (ou non) d'un ou pour un autre terme Y' verbalisable. »

Mais comme ces quelques exemples le montrent, *dire* est le lieu de variations sémantiques qui trouvent leur origine dans la nature des termes qui instancient les paramètres Co et Y. À ces différences syntaxiques correspondent trois formes de construction de la relation Y / Y'.

1— Si le terme en position de Co a les propriétés +hum et si le terme en position de Y est une proposition ou l'équivalent d'une relation prédicative, alors il apparaît comme une re-formulation de Y'.

2— Si le terme en position de Co a les propriétés +hum et si Y est de nature substantive alors il qualifie Y'.

3— Enfin si Co n'a pas les propriétés +hum, le verbe *dire* prendra ce que l'on nomme un sens figuré, le terme Y ne pouvant pas être à proprement parler un signe linguistique, l'identification de Y est première par rapport à celle de Y' et donne accès à Y'.

Ce plan de variation se constitue donc sur les différentes formes de construction de la relation Y/Y'. Mais comme il existe dans chacun de ces types d'emplois des valeurs différentes, il existe au moins un autre plan de variation. Nous verrons qu'il se constitue sur les différentes formes que prend la relation Y/Y' sur un plan qualitatif.

1.1. Y est (donné comme) une re-formulation de Y'

Jacques a dit que son père était malade.

Jacques a dit : « Mon père est malade ».

Jacques lui a dit de partir le plus vite possible.

Dans ces trois exemples que l'on catégorise justement comme des cas de « discours rapporté », Y renvoie à un premier discours Y' dont il reprend en les reformulant les éléments essentiels (premier plan de variation). C'est justement ce degré de proximité supposé entre Y et Y' qui fait toute la discussion sur les différentes formes de discours rapporté (deuxième plan de variation). Dans le discours direct, Y est donné comme une re-formulation directe de Y'. Y' est identifiable à Y (soit $Y' = Y$). Dans le discours indirect, Y est une re-formulation partiellement différente de Y' auquel elle donne cependant accès. Y' est dans une relation de différence avec Y (soit $Y' \neq Y$). Dans le discours indirect avec une infinitive, Y n'est une re-formulation de Y' que sur un plan qualitatif car dans les termes l'infinitive peut ne rien avoir avec la formulation initiale, ce qui était im-

possible dans le cas précédent. Y' est dans une relation indéfinie avec Y. On n'est pas en mesure de savoir si Y' a ou non une propriété commune avec Y. Ce que nous noterons Y' * Y.

On voit ici se dessiner l'articulation complète entre les deux termes dans une relation bouclée entre *construction* (premier plan de variation) et *spécification* (deuxième plan de variation) dans laquelle on aura reconnu deux formes de la relation de repérage (D. Paillard, 1992).

Syntaxe	Construction	Énoncés	Dénomination usuelle ou possible de la valeur	Spécification Y / Y'
Y instancié				
Co +hum Y est une relation prédicative	Y est une reformulation de Y'	Jacques a dit : « Mon père est malade »	DD	Y' = Y
		Jacques a dit que son père était malade	DI (que)	Y' # Y
		Jacques a dit de partir	DI (INF)	Y' * Y

1.2. Y est (donné comme) une qualification de Y'

Jacques a dit ce qui s'était passé.

Jacques a dit la messe.

Jacques a dit la vérité.

Jacques lui a dit ses quatre vérités.

Dans ces exemples, Y renvoie à un premier discours Y' dont il ne reprend pas le contenu mais dont il *qualifie* le contenu. Quelques tests linguistiques permettent de montrer la différence avec l'emploi de type « re-formulation ». Soit l'enchaînement suivant :

A. *Jacques a dit que son père était malade* (« re-formulation »).

B. *Il a dit ça*

Mais la réponse faite par B est peu naturelle si A produit un énoncé de type « qualification ».

A. *Jacques a dit la vérité.* (« qualification »)

B. *? Il a dit ça*

Par contre, si A produit un énoncé de type « qualification », B peut répondre par une question sur le contenu effectif du propos rapporté

A. *Jacques a dit ce qui s'était passé.* (« qualification »)

B. *Oui mais qu'est-ce qui s'est passé ?*

Dans cette série, le terme Y donne accès à certains aspects de ce qui a été dit.

1.— Y est un nom : des insultes, des compliments, la messe, un conte, une histoire. Y apparaît comme un hyperonyme pour Y'. Les insultes effective-

ment préférées par exemple sont des insultes. Et dans ce cas, Y' est dans une relation d'identification à Y (Y' = Y).

2.— Y est une proposition d'un type particulier puisqu'il s'agit d'une relative substantive ⁽¹⁾. Y est une sorte de résumé de Y' « ce qui s'est passé », « comment cela s'est terminé ». Dans ce résumé, le locuteur donne un accès partiel au contenu de Y' à travers la localisation temporelle et le choix des verbes « se passer » / « terminer » (Y' # Y).

3.— Y est un nom mais il fonctionne comme une prédication par rapport à Y' dont il donne l'orientation axiologique. « Il dit la vérité, cela ne fait aucun doute (c'est vrai) », « Il a dit du bien de Jacques », « Il lui a dit ses quatre vérités », « Il lui a dit son fait ». Le locuteur ne donne pas accès au contenu de Y' dont il qualifie simplement la valeur axiologique (Y' * Y).

Syntaxe	Construction	Énoncés	Dénomination usuelle ou possible de la valeur	Spécification Y / Y'
Y instancié				
Y est de nature substantive	Y est une qualification de Y'	Jacques a dit une histoire	Hypéronyme	Y' = Y
		Jacques a dit ce qui s'était passé	CR	Y' # Y
		Jacques lui a dit ses quatre vérités	Qualification	Y' * Y

1.3. L'identification de Y est (donné comme) un accès à Y'

Que dit le baromètre / la météo / le thermomètre ?

Voyons ce que dit ta voiture / ta machine (que l'on va réparer).

Son visage me dit quelque chose.

Ça vous dirait de venir demain ?

Ces exemples sont donc différents de ceux qui ont précédé dans la mesure où le sujet syntaxique du verbe *dire* n'a pas la propriété +hum. Par conséquent, le terme en position de Y n'est pas *a priori* un signe linguistique, il faut qu'on lui en attribue ces propriétés pour qu'il puisse être le signe d'autre chose soit Y'. L'exemple « Voyons ce que dit ta voiture (que l'on va devoir réparer) » est assez clair à cet égard. Le locuteur fait l'hypothèse qu'il est en mesure d'identifier les éléments qu'il pourra constituer comme des signes (Y) qu'il mettra en relation avec ce qui sera alors identifié comme l'origine (Y') de la panne. Ici, les deux termes étant supposés partager certaines propriétés, ils sont dans une relation de type différence (Y' # Y).

Dans l'invitation à venir le lendemain, « Ça vous dirait de venir demain ? », le sujet du verbe *dire* est le pronom d'annonce *ça* qui reprend de fait l'infinitive

(1) M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, (1997), *La grammaire méthodique du français*, PUF, p. 486.

« venir demain ». On peut donc paraphraser un peu lourdement l'énoncé par : « Venir demain vous dirait de venir demain ? » ou plus simplement « Venir demain, ça vous parle ? ». Il y a donc une différence entre :

Est-ce que vous voudriez venir demain ?

Ca vous dirait de venir demain ?

La spécificité du deuxième énoncé est que la question porte sur le désir éventuel de venir que pourrait faire surgir cette idée même, sans que cela engage l'interlocuteur dans sa décision finale. On pourrait gloser la question : « *venir demain* construit-il pour vous un accès à l'idée de venir ? ». On se trouve dans le cas où Y' est identifiable à Y (Y' = Y).

Dans l'énoncé « Son visage me dit quelque chose », le sujet syntaxique du verbe *dire* est un élément de nature situationnelle dont un aspect s'impose à l'énonciateur, à travers la présence du réfléchi, comme un signe (Y) dont la lecture reste pourtant impossible (Y'). Comme dans les deux précédemment, la relation Y/Y' est une relation ouverte, Y étant construit (quelque chose est dit) Y' est peut-être accessible, mais l'accès est suspendu à l'identification de Y. Mais on n'est pas en mesure de savoir si au final Y' partage ou non des propriétés communes avec Y. On sait bien que ce genre d'impression de reconnaissance peut emprunter des chemins tortueux ! La relation est donc de type Y' * Y.

Syntaxe	Construction	Énoncés	Dénomination usuelle ou possible de la valeur	Spécification Y / Y'
Co -hum	l'identification de Y donne accès à Y'	Ça vous dirait de venir demain ?	Invitation	Y' = Y
		Voyons ce que dit ta voiture	Traduction	Y' # Y
		Son visage me dit quelque chose	Soupçon	Y' * Y

2. Des expressions « en dire »

Notre objectif n'est pas de traiter l'ensemble ni même la majorité des expressions « en dire » dont le nombre excède largement les limites de cet article pour ne parler que de celles-là. Notre objectif est plus simplement de montrer à travers l'analyse de quelques expressions « en dire » que la forme schématique que nous avons établie dans des emplois non locutionnels du verbe est toujours à l'œuvre dans ces contextes différents. Le schéma interactionnel restant le même, les éléments contextuels étant modifiés, les résultats sémantiques seront nécessairement différents et comme nous le verrons souvent imprévisibles.

2.1. Pour dire

C'est pas pour dire mais...

C'est juste pour dire

La séquence « pour dire » donne lieu à deux expressions différentes que l'on peut utiliser dans des situations assez proches : « C'est pas pour dire mais il est vraiment beau » ou encore « Il est vraiment beau, enfin c'est juste pour dire ». Jusqu'où ces deux expressions donnent-elles lieu à des énoncés de sens voisins ? c'est ce que nous allons essayer de montrer, en les étudiant séparément avant de les comparer l'une à l'autre.

2.1.1. C'est pas pour dire

Assez curieusement peu d'autres verbes de communication lui sont substituables :

- ? *C'est pas pour redire*
- ? *C'est pas pour dire et redire*
- ? *C'est pas pour écrire mais*
- ? *C'est pas pour parler mais*

Alors qu'on peut lui substituer *rire*, *rigoler* dans des séquences voisines comme les suivantes.

- C'est pas pour rire mais je crois qu'il arrive...*
- C'est pas pour rigoler mais il a une arme...*

On pourrait les paraphraser par quelque chose comme : « Je crois qu'il arrive et je ne vous le dis pas pour rire » autrement dit le pronom *C'* ne reprend pas la proposition « Je crois qu'il arrive » mais son énonciation. *C'* est donc de la même manière que nous allons comprendre les mêmes séquences avec le verbe *dire*.

C'est pas pour dire mais il est vraiment beau.

La proposition « il est vraiment beau » est donnée comme un fait que par ailleurs on préfère ne pas reprendre par une verbalisation qui l'inscrirait dans la conversation. Le locuteur catégorise la proposition « il est vraiment beau » comme un à dire potentiel, soit le terme *Y'* dont il déclare qu'il n'a pas lieu de le reprendre, d'où l'absence de complément au verbe *dire*. Ce qui correspond à une construction dans laquelle [*Y*] potentiel est identifiable à *Y'* ($[Y] = Y'$).

L'énoncé a quelque chose de paradoxal qui fait tout son intérêt pragmatique. D'un côté le locuteur inscrit ce qu'il va dire comme à ne pas reprendre et donc hors discussion mais d'un autre côté il porte un jugement de valeur très clair qui appelle normalement une réaction de l'interlocuteur. On note à l'appui de cette analyse que l'expression « C'est pas pour dire » est idéale pour introduire une information donnée en aparté :

C'est pas pour dire mais les gaulois n'aimaient pas le poisson.

On imagine fort bien cet énoncé être un aparté dans le public au cours d'un exposé que le locuteur ne veut pas interrompre. Le locuteur introduit un argument qui remet en cause le propos tenu sans pour autant vouloir engager la discussion avec celui dont il discute le propos.

Voyons maintenant l'expression voisine, « c'est juste pour dire ».

2.1.2. C'est juste pour dire

Il est vraiment beau, enfin c'est juste pour dire.

Contrairement à la formulation négative « C'est pas pour dire mais », l'expression « C'est juste pour dire » suivra la proposition sur laquelle elle porte plutôt qu'elle ne la précédera. Sa compatibilité avec l'imparfait, est un signe assez net de ce penchant rétrospectif : « C'était juste pour dire », l'expression minore ce qui vient d'être dit. Comment ?

Comme dans l'exemple précédent, C' reprend l'énonciation de la proposition « Il est vraiment beau » mais le « juste pour dire » la constitue comme un à dire potentiel — soit le terme Y' — qui n'est pas appelé à être repris, comme le marque l'absence de complément dans la construction prépositionnelle « pour dire ». La relation se construit de manière inverse par rapport à l'exemple précédent. Ici Y' qui a été donné est identifiable à [Y] potentiel. Soit la relation $Y' = [Y]$

Soit le tableau.

Syntaxe	Construction	Énoncés	Dénomination usuelle ou possible de la valeur	Spécification Y / Y'
Y n'est pas instancié « Pour dire »	Y prédication potentielle de Y'	C'est pas pour dire mais il est vraiment beau	Hors discussion	$[Y] = Y'$
		Il est vraiment beau, enfin c'est juste pour dire	Restriction	$Y' = [Y]$

2.2. C'est pas dit / C'est dit

L'expression négative « C'est pas dit » est remarquable en cela qu'elle débouche sur l'idée que « ce n'est pas certain » ou « ce n'est pas sûr » mais pas sur l'idée que cela n'a pas été exprimé. Ensuite, elle ne signifie pas exactement que le procès n'a pas encore eu lieu comme on peut l'avoir avec d'autres verbes dans le même contexte :

C'est pas gagné
C'est pas joué

L'expression nie un dire dont elle présuppose en même temps l'existence : quand le locuteur énonce « C'est pas dit », c'est que justement le propos a été tenu. On comprend que s'il y a bien eu une première construction Y', le locuteur affirme qu'elle ne fera pas nécessairement l'objet d'un nouveau dire, d'une reformulation Y, et restera comme un à dire potentiel ; Y' est dans une relation indécidable par rapport à ce qui pourrait être dit, soit une relation du type $Y' * [Y]$.

Mais alors pourquoi ne dit-on pas que la chose est certaine quand on affirme : « C'est dit » ? Sur le plan pragmatique, celui qui s'exprime affirme que le locuteur ou les locuteurs à l'origine du propos référent sont engagés ou s'engagent

dans le propos qu'ils viennent de tenir. Contrairement à la séquence négative, ici, le locuteur identifie ce qui vient d'être énoncé comme un dit Y, qui n'a pas plus besoin d'être verbalisé ; ce qui jusqu'à présent n'était peut-être qu'une simple affirmation Y' mais que le locuteur identifie clairement à Y. Soit une relation du type $Y' = [Y]$.

Syntaxe	Construction	Énoncés	Dénomination usuelle ou possible de la valeur	Spécification Y / Y'
Y n'est pas instancié « C'est dit »	Y prédiqué de Y' (assertion)	C'est dit	Engagement	$Y' = [Y]$
		C'est pas dit	Incertitude	$Y' \neq [Y]$

2.3. Voilà qui est dit / Voilà, c'est dit

Voilà qui est dit !

Voilà, c'est dit !

Indépendamment de la différence grammaticale entre les deux séquences (relative d'une part, présentatif d'autre part), la différence de forme la plus remarquable est la présence de la pause dans l'énoncé 2. Cette pause ne peut pas apparaître dans le premier énoncé alors qu'elle est obligatoire dans le second.

? Voilà, qui est dit !

+ Voilà, c'est dit !

D'un autre côté on peut souligner leur parenté sémantique. Contrairement à ce qu'on trouvait dans les énoncés précédents, il ne s'agit pas d'une « simple » assertion mais d'une localisation en To d'un dire dont le locuteur souligne l'existence : « Voilà ». Cette parenté, est perceptible les enchaînements suivants :

Voilà, c'est dit ! Nous pouvons désormais nous mettre au travail.

Voilà qui est dit ! Nous pouvons désormais nous mettre au travail.

Pourtant, l'interprétation de ces deux séquences peut être différente. On note que le locuteur à l'origine de la séquence « Voilà, c'est dit » attendait nécessairement la verbalisation du contenu dont il salue ainsi la production en To, d'où la présence de la pause qui fait de *voilà* la trace de la conformité avec ce qui était attendu. En disant cela, il attribue à ce qui a été construit (Y') le statut d'un dit Y. Soit une relation du type $Y' = [Y]$ (préconstruit). On constate d'ailleurs que la séquence avec <voilà, c'est + adj> paraît mal formée si le terme qualifié ne peut pas faire l'objet d'une préconstruction :

+ Voilà, c'est jaune (c'est ce que tu voulais non ?)

? Voilà, c'est étonnant ? (par définition ce qui est étonnant n'est pas attendu)

Par contre, le locuteur de à l'origine de « Voilà qui est dit » n'attendait pas nécessairement les propos qui viennent d'être tenus, une formulation voisine étant « Voilà qui est bien dit ». C'est *rétrospectivement*, que le locuteur identifie ce qui

a été verbalisé (soit Y') comme identifiable à un dit (Y). Soit une relation du type Y' = [Y]

Syntaxe	Construction	Énoncés	Dénomination usuelle ou possible de la valeur	Spécification Y / Y'
Y n'est pas instancié « c'est dit »	Y prédiqué de Y' (localisation)	Voilà, c'est dit	Conformité	Y' = [Y] (préconstruit)
		Voilà qui est dit	Constat	Y' = [Y]

2.4. Dis / Disons

À l'impératif, le verbe *dire* donne lieu à trois emplois différents. Le premier correspond à l'emploi « Injonctif » du verbe, comme dans « dites 33 » chez le médecin. Le second, que nous nommerons « Interpellatif », au singulier « dis » ou au pluriel « dites » apparaît par exemple dans : « Dis, t'as fermé le gaz au moins ? ». Le troisième enfin que nous nommerons « Approximatif » n'apparaît qu'au pluriel dans des énoncés comme : « Il est pas très doué je crois ; disons qu'il a du mal à suivre ». Laisant de côté l'injonctif nous allons nous intéresser aux deux autres emplois. Nous commencerons par l'« interpellatif ».

2.4.1. Dis « interpellatif »

Soit l'exemple suivant.

Dis, t'as vu la nouvelle vendeuse ?

Le locuteur ne demande pas simplement si son interlocuteur a vu ou n'a pas vu la nouvelle vendeuse, il semble demander plus que cela, par exemple un commentaire sur la vendeuse en question. C'est ce que confirme le plus souvent la prosodie de la réponse à ce genre de question. Ainsi ci-dessous.

A *Dis, t'as vu la nouvelle vendeuse ?*

B *Oui..., j'ai vu / Oui... en effet*

L'interlocuteur peut évidemment répondre par la négative mais dans ce cas le premier dira sans doute quelque chose comme

A *Dis, t'as vu la nouvelle vendeuse ?*

B *Non... je ne l'ai pas vue*

A *Ah... dommage*

Poser la question en « dis » revient donc à inscrire la proposition qui suit l'impératif dans une relation inférentielle que nous n'allons pas décrire pour l'instant dans le détail. Il nous suffit d'en faire percevoir la mise en place. Cette relation inférentielle est clairement mobilisée dans les cas où l'énoncé en « dis » comporte un constat qui sonne comme un rappel à l'ordre.

Dis, le soleil se lève à six heures !

L'énoncé convoque les deux termes d'une relation inférentielle qu'on peut formuler comme associant à un premier terme « être 6 heures » au fait *implicite* de, par exemple, « devoir faire quelque chose (partir, se mettre au travail etc.) ». Cela se perçoit assez bien quand on compare le sens de ces deux énoncés ci-dessous : pour ce faire, il suffit de se demander à laquelle de ces questions le locuteur hésitera davantage à répondre.

Dis, t'as une voiture ?

T'as une voiture ?

Arrivés à ce stade de notre analyse, il reste à se demander à quoi tient cet effet de sens. Il est sans doute associable à la construction syntaxique <impératif + proposition>. Mais la convocation de la relation inférentielle est selon nous rapportable à la présence du verbe *dire* qui fait de l'observation (le soleil se lève à 6 heures) ou de la question (*t'as une voiture ?*) le terme Y' à propos duquel le locuteur invite son interlocuteur à se prononcer, à en dire quelque chose. Mais comme il s'agit d'une question ouverte, plusieurs réponses sont envisageables. Y' est mis ici en relation une classe de termes [Y, Y'] (lire : « Y, autre que Y ») que l'interlocuteur est en quelque sorte sommé de parcourir pour répondre. Soit une relation du type Y' * [Y, Y'].

2.4.1.1. Quelques observations de nature à préciser ce qui vient d'être dit

Peu de verbes semblent pouvoir être substitués à *dire* dans le même contexte, à part peut-être *raconter*.

T'as vu la nouvelle vendeuse ?

Dis, t'as vu la nouvelle vendeuse ?

Raconte, t'as vu la nouvelle vendeuse ?

Par contre, il est parfois difficile de faire la différence entre une interjection et *dis* dans des contextes comme les suivants ⁽²⁾ :

Dis, le soleil est levé ! / Il est sept heures

Eh ! Le soleil est levé ! / Il est sept heures

Oh, oh, le soleil est levé. / Il est sept heures (voix chantonnée)

Mais *dis* n'est pas une interjection, il n'accepte pas les contextes qui ne posent aucun problème aux interjections :

Eh, attention !

? *Dis, attention !*

+ *Dis, fais attention !*

Oh, une tache !

? *Dis, une tache !*

+ *Dis, t'as fait une tache !*

(2) Voir les observations de L. Perrin sur ce point.

Comme le montre cette dernière série, la proposition introduite par *dis* doit pouvoir s'interpréter comme un déjà là, qui puisse donc instancier la place de Y'.

Eh, stop !

? *Dis, stop !*

+ *Dis, on stoppe la voiture !*

Ici encore, on ne peut comprendre le dernier énoncé que comme la répétition d'une première demande, au contraire de ce que l'on peut avoir avec l'interjection. Pour les mêmes raisons, la mise en garde ci-dessous s'interprète comme un rappel à l'ordre avec *dis* alors qu'il peut s'agir d'un simple avertissement avec l'interjection.

Eh, fais attention ! Dis, fais attention !

Dis n'est donc pas « devenu » une interjection. Il est (seulement) compatible avec des contextes dans lesquels on peut lui substituer des prépositions avec des résultats sémantiquement proches mais dont les contraintes sont différentes, en particulier parce que *Dis* impose que la proposition qu'il introduit soit interprétable comme renvoyant à un préconstruit susceptible d'instancier la place de Y' dans la forme schématique dont il est la trace.

2.4.2. **Disons « approximatif »**

Il faut faire la différence entre l'impératif et la valeur d'approximation. Soit les deux exemples suivants.

*Il nous demande un prix. Il faut absolument lui répondre ! **Disons lui** 10000 et il ne pourra pas refuser notre offre.*

*Vous en voulez combien ? 8000 euros. 6000 euros, ça vous va ? **Disons**, 7000 et on n'en parle plus.*

Dans le premier cas, on a bien un impératif ordinaire qui a le sens d'un ordre ou d'un conseil. Dans le second il s'agit de la valeur d'approximation, l'impératif s'interprète alors comme une proposition. À cette différence pragmatique correspond une différence syntaxique surprenante : quand *disons* a sa valeur d'approximation, le terme qu'il introduit n'est pas (vraiment) un COD puisqu'il est séparé du verbe par une pause, qui en *suspend* en quelque sorte la validation syntaxique et lui donne cette valeur de proposition. Voyons quelques exemples pour fixer les idées.

A — Vous en voulez combien ? 8000 euros ? 6000 euros ?

*B — **Disons**, 7000.*

*Il est souvent à part des autres. **Disons**, un peu bizarre.*

*Pourquoi nos jours sont-ils comptés et non pas, **disons**... additionnés. Woody Allen.*

L'impératif *disons* s'interprète de la même manière dans les trois énoncés : il

introduit, après une pause, une autre manière de dire ce qui a déjà été dit. Le point important est que le terme introduit par le verbe *dire* n'invalide pas ce qui a déjà été dit, il s'inscrit dans la même classe au titre d'une proposition que le locuteur demande à son interlocuteur d'apprécier.

Dans l'exemple du type « Disons, 7000 », cette dernière somme apparaît comme un équivalent acceptable de ce qui a déjà été évoqué. À l'interlocuteur de dire si c'est le cas, c'est-à-dire si $Y = [Y, Y']$

Dans le dernier exemple du type « Il est souvent à part des autres, disons un peu bizarre », la proposition d'un nouveau qualificatif « un peu bizarre » n'invalide pas la première, elle vient en quelque sorte donner une formulation à ce qui cherchait précédemment à se dire. Ici encore le locuteur pose une équivalence entre ce qu'il propose et ce qui a été dit ou pouvait l'être $Y = [Y, Y']$.

Dans l'exemple de Woody Allen, on a bien le même mécanisme général avec deux termes : *comptés* d'abord puis *additionnés* qui apparaît comme un correctif du premier. *Additionnés* est donné après un moment de réflexion (qui fait partie de la mécanique humoristique de l'énoncé) mais qui montre en quelque sorte situationnellement le parcours fait par l'énonciateur à la recherche du mot juste. Mais *Additionnés* n'est qu'une solution, parmi d'autres, simplement la meilleure au moment où elle est donnée sans exclusion d'autres possibilités.

2.4.3. Disons que P

Soit l'énoncé :

Pour certains policiers, vous êtes le véritable parrain de Montpellier. Disons que j'ai beaucoup d'amis et que si je peux rendre service pour arranger une histoire ou une autre, c'est possible. www.midilibre.com A LA UNE

Quand l'impératif est suivi d'une <que P>, on ne peut plus faire de différence entre deux constructions, l'une avec COD et l'autre avec un COD « suspendu » comme dans les exemples où l'impératif était suivi d'une pause. Ici la pause est impossible et la présence d'un pronom spécifiant le destinataire ne change rien :

Nos jours sont-ils comptés ? disons qu'ils sont ... additionnés.

Nos jours sont-ils comptés ? disons leur qu'ils sont ... additionnés.

Contrairement à ce qui se passait dans l'approximatif, la proposition du locuteur faite sous forme d'une <que P> apparaît comme la clôture du parcours des différentes solutions envisageables. Cette dimension conclusive est particulièrement perceptible dans l'interview de l'ancien malfrat. Y tout en appartenant à la classe de $[Y, Y']$ se donne finalement comme différent de ce qui a pu ou aurait pu être dit. Soit $Y \# [Y, Y']$.

Soit le tableau suivant.

Syntaxe	Construction	Énoncés	Dénomination usuelle ou possible de la valeur	Spécification Y / Y'
Y n'est pas instancié <i>Dire</i> est à l'impératif	Y n'est pas distingué sur la classe	Dis, t'as une voiture ?	Interpellatif	Y * [Y, Y']
	Y est distingué sur la classe	Disons, 7000.	Approximatif	Y = [Y, Y']
	Y sélectionné à l'issue d'un parcours sur la classe	Disons que ça vaut 7000	Approximation finale	Y # [Y, Y']

Conclusion

L'étude de quelques expressions montre à quel point un lexème peut contraindre son environnement : c'est la « configuration » (Paillard, 2001). On le voit ici lorsque la place du complément n'est pas instanciée, l'énoncé oblige à postuler son existence « C'est pas dit ». Mais d'un autre côté, les éléments du contexte informent le schéma de fonctionnement du verbe, c'est l'« instantiation » (idem) ; dans « Disons, 7000 » par exemple, l'impératif amène à mettre en relation un dire avec la classe à laquelle il est identifiable. On peut donc raisonnablement penser que la forme schématique que nous avons établie pour le verbe *dire* dans des emplois du type <Co dire Y> subsume l'ensemble de ses emplois, même locutionnels dans la mesure où elle permet de rendre compte des « interactions » (configuration / instantiation) entre le terme et son contexte.

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ, J. (1995), « Méta-énonciation et (dé)figement », La locution en discours, *Cahiers du français contemporain*, n°2, Paris, ENS, 17-39.
- BERNET, C. & REZEAU, P. (2010), « C'est comme les cheveux d'Eléonore. Expressions du français quotidien », Paris, Balland.
- FRANCKEL, J.-J. (1998), « Au cœur de l'indicible: le verbe *dire* », in « L'indicible et ses marques dans l'énonciation », *LINX*, numéro spécial, Université de Paris X- Nanterre, 53-69.
- KUYUMCUYAN, A. (2008), « On va dire : une enquête », dans *Discours, diachronie, stylistique du français*, Berne, Peter Lang, 175-192.
- MURAT, M. & CARTIER-BRESSON, B. (1987), « C'est-à-dire ou la reprise interprétative », *Langue française*. Vol. 73 N°1. La reformulation du sens dans le discours, 5-15.
- PAILLARD, D. (1992), « Repérage : construction et spécification », *La théorie d'Antoine Culioli Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys éd., 75-88.
— (2001), « Les mots du discours comme mots de la langue », dans *Le gré des Langues* 16, L'Harmattan éd., 99-115.
- PERRIN, L. (2011), « “Je vous dis, je vous dis pas, je vous dis que ça...” Du sens modal indiciel des formules énonciatives centrées sur le verbe dire », communication au séminaire de linguistique du CELTED, 14 janvier 2011, Metz, Université Paul Verlaine.